



L'exemple de la Maison Mivelaz



Filip Uffer, président de la Fondation Val Paisible Val Fleuri, et également directeur de Pro Senectute Vaud.

Début 2008, les premiers occupants de la Maison Mivelaz, à Lausanne, sont entrés dans leurs murs. Elle doit son nom à une Lausannoise, M^{me} Emmy Mivelaz, qui a légué à la Ville son bien-fonds situé à l'avenue du Mont-d'Or, à la condition que les logements soient réservés à des personnes âgées disposant de peu de ressources. A cet effet, les autorités communales ont mandaté la Fondation Val Paisible Val Fleuri, dont le président est également le directeur de Pro Senectute Vaud, Filip Uffer. La Maison Mivelaz est constituée de 39 logements

subventionnés occupés par une majorité de seniors. La mixité est recherchée entre personnes jeunes et personnes âgées. Les premières sont choisies par la commission d'admission à la condition qu'elles s'engagent à aider les secondes lorsque le besoin s'en fait sentir, par le biais du réseau Secutel par exemple. D'autre part, 15% des logements demeurent dans le marché libre. La Maison Mivelaz évite ainsi le double écueil du ghetto des locataires aux ressources modestes et du ghetto des locataires âgés, qui sont souvent les mêmes personnes. Une référente de centre est à la disposition des locataires pour accueillir les nouveaux, les conseiller puis les aider si nécessaire. Des repas en commun et des loisirs organisés renforcent la solidarité entre ces résidents qui ont ainsi retrouvé une nouvelle qualité de vie au cœur de Lausanne. On notera encore que la moyenne d'âge des seniors de l'institution est de 80 ans. «Elle est sensiblement plus élevée qu'en Suisse alémanique, note encore le directeur de Pro Senectute Vaud. Cela tient au fait que l'autorité politique a d'abord développé les réseaux de soins à domicile puis mis un moratoire à l'ouverture des EMS avant de commencer à développer une structure intermédiaire.»